



Informations Municipales

Mairie de Boulange

Boulangeoises, Boulangeois

Dans ce contexte difficile à vivre, nous partageons vos angoisses et votre stress, aussi nous espérons sortir bientôt de ce tunnel. Le meilleur remède reste le confinement, même si ce n'est pas évident, cette règle reste indispensable pour se protéger et éviter la prolifération du virus. La future équipe en collaboration avec le maire actuel travaille à la mise en place de services à la population.

Nous avons remarqué que des formes d'aides solidaires se sont naturellement créées entre voisins, amis, enfants et parents, nous vous félicitons pour vos initiatives spontanées.

En plus de vos actions nous avons créé deux permanences en mairie, pour les aides solidaires le lundi et le mercredi de 10 h à 11 h 30 (Tel :03 82 59 44 55)

Ces permanences s'adressent aux personnes âgées seules, aux personnes en grandes difficultés ou fragiles sans visites et sans aides de proximité. (Merci de respecter cette règle).



Une opération pour les courses de premiers besoins alimentaires.

Les personnes concernées pourront passer les commandes des produits de première nécessité. Un compte client par personne sera ouvert au **Super U** partenaire de l'opération. Les paniers courses seront préparés nominativement par le magasin puis retirés et déposés par les agents techniques ou des bénévoles de la commune devant la porte. Le paiement se fera en fin d'opération par les personnes demandeuses, tickets de caisse à l'appui.



Une opération livraison des médicaments. (Discrétion assurée).

Nous avons convenu de ce service avec la pharmacie de Boulange et notre Pharmacienne **Mme POCECCO**.

Certaines ordonnances délivrées par téléconsultations peuvent être faxées directement par votre médecin traitant à la pharmacie.

Arrêté du 23 mars 2020

Afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à la santé d'un patient bénéficiant d'un traitement chronique, les pharmacies d'officine peuvent dispenser, lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée, un nombre de boîtes par ligne d'ordonnance garantissant la poursuite du traitement jusqu'au 15 avril 2020. Le traitement est d'abord délivré dans la limite d'une période d'un mois avant de pouvoir être renouvelé. Ces médicaments sont remboursés par l'Assurance maladie dans les conditions habituelles. Le pharmacien en informe le médecin, il appose sur l'ordonnance le timbre de sa pharmacie, la date de délivrance et le nombre de boîtes dispensées.



-Des attestations d'autorisation de déplacement sont disponibles dans le sas d'entrée de la mairie.



-Le courrier est distribué 3 fois par semaine, le mercredi, jeudi et vendredi.



-La déchetterie est fermée et le restera jusqu'à nouvel ordre.

-La prochaine collecte des sacs de tri sélectif aura lieu le samedi 18 avril (le lundi de Pâques étant férié) puis le calendrier suivra son cours normalement. Merci de ne pas sortir vos sacs jusqu'à cette date et de retirer ceux déposés sur le trottoir.

- Le ramassage des ordures ménagères dans les poubelles et les sacs noirs reprendra son cours normal dès mardi 7 avril. Veuillez également à les sortir sur le trottoir au dernier moment afin d'éviter aux animaux errants de les éventrer.

Précautions : le Ministère de la transition écologique a précisé que les mouchoirs, masques et gants devaient être jetés dans un sac plastique à part, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 h 00 avant d'être placé dans le sac pour les ordures ménagères.

En cas de directives particulières, suivant l'évolution de l'épidémie, ce calendrier est susceptible d'être à nouveau modifié.



- Prochainement une opération de désinfection extérieure devant les lieux publics va avoir lieu. Cette mesure préventive est mandatée par la CCPHVA afin de maintenir un service d'hygiène plus approfondi. En tout état de cause, cette mesure ne doit pas susciter davantage d'inquiétudes mais plutôt rassurer la population.

Les lieux répertoriés sur Boulange sont :

- Devant le cabinet du médecin
- Devant la pharmacie
- Devant chez le kinésithérapeute
- Devant les boulangeries
- Devant les locaux des Sapeurs-Pompiers
- Les Abris bus
- Devant la banque
- Devant la mairie
- Devant chez la fleuriste
- Devant le PMU



Communication

Afin de mieux communiquer et d'éviter une surconsommation de papier pour préserver l'environnement, nous invitons les Boulangeois qui le souhaitent à nous envoyer leur adresse mail :

- En adressant un mail à mairie.boulanges@wanadoo.fr accompagné de vos noms, prénoms et adresse en précisant que vous nous autorisez à utiliser votre adresse mail à des fins de communication dans le respect de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et Liberté).

Nous pourrions ainsi vous adresser les Newsletters avec des liens utiles, vous envoyer plus tard le Bulletin Municipal sous format numérique et aussi répondre à d'autres demandes plus personnelles sans vous déplacer. Les envois groupés seront effectués en masquant les adresses des destinataires.

Merci à tous de votre compréhension et collaboration

Antoine FALCHI Sous Couvert de Monsieur le Maire COTICA Gaëtan